

# Réunions du conseil municipal

## du 12 mai 2017

Présents : Mmes DIGUE, COTTIER, NEVEU, MALEUVRE, PRIME

Mrs JAGAUT, LASSALLE, ÉTENDARD, CLÉMENT, CHOLLET

Excusé : Mr BOURDEAU avec pouvoir à Mme DIGUE.

Absents : Mmes CROIXMARIE, HAMON, Mrs BARREL et LURTON.

### Les p'tits boulots

C'est la nouvelle appellation de l'opération «argent de poche». Suite à des obligations juridiques des changements ont eu lieu : il est maintenant nécessaire de déclarer toute embauche à l'URSAFF avec cotisations salariales, et contrat de travail. La COM.COM a décidé de prendre en charge une vacation pour la commune de la LALLEU.

UN seul jeune pourra être embauché par notre commune selon la nouvelle version. Le jeune embauché sera donc vacataire et recevra un salaire net de 134€ net pour 17 heures de travail pour la semaine effectuée. Toute la partie administrative sera assurée par la commune et la COM.COM reversera ce montant plus les charges patronales.

Vote : Pour : 10 Abstention : 1

### Informations diverses

L'appartement de la commune est de nouveau loué.

**Projet Cimetière:** L'entreprise MOQUET de Châteaubriant a été retenue pour faire l'aménagement du projet. Il nous restera à faire la rénovation du cabanon en peinture et quelques plantations. Le tout sera normalement terminé pour le mois de novembre. La commission cimetière va se réunir prochainement pour établir le règlement interne de celui-ci.

Nous vous rappelons que si vous voulez nous aidez à faire un recensement du cimetière par rapport aux anciennes familles de Lalleu, vous pouvez vous inscrire en mairie. D'avance nous vous remercions.

**Une rencontre interne a eu lieu avec Mr Alain David:** Vice-Président en charge du développement économique, de l'emploi et du tourisme au sein de la Communauté de Communes. Celui-ci nous a parlé de différents projets qui vont avoir lieu sur notre territoire. Un projet important est en train de se mettre en place sur le territoire de Guipry-Messac, celui-ci devrait apporter des emplois concrets et saisonniers (pour nos jeunes). Il s'agit du projet AVALLONYS sur la légende du ROI ARTHUR « au futur ».

Ce projet se fera sur 80 ha (ancien site de Butagaz). Il aura pour but de toucher l'esprit familial. L'aspect touristique y est évoqué par rapport aux chambres d'hôtes, aux tables d'hôtes. La Communauté de Commune Bretagne Porte de Loire est donc en train de voir comment faire évoluer l'enrichissement d'accueil de nos communes avec des aides financières qui pourront être apporté aux différents projets. Nous ne manquerons pas de vous faire savoir la suite de ce dossier.